

30 mars 2010

QUELLES CONTRIBUTIONS DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT À LA CONSTRUCTION DES AGGLOMÉRATIONS ?

9h00-9h30 **Accueil des participants**

9h45-9h45 Introduction de la journée : origine du projet et ambitions de la rencontre

9h45-10h15 2009-Les territoires, des acteurs clefs pour inventer collectivement les sorties de crises

Grand témoin : Jean Fabre, ancien adjoint du PNUD, à Genève, consultant international
Face aux situations de crise, l'enjeu de la mobilisation citoyenne pour construire les agglomérations durables et la solidarité entre les territoires

Dix ans après la Loi fondatrice, quels enseignements pour construire les agglomérations durables d'aujourd'hui

10h15-11h45 **Table ronde n°1**

Intervenants*
Jean-Marc Ayrault, président de Nantes Métropole
Fabienne Burgère, présidente du Conseil de développement de Bordeaux
Quels enseignements ?

Jean Frébault, président du Conseil de développement de Lyon
Echanges avec la salle

Jean-Marie Vanlerenberghe, président de la CU d'Arras
Lydie Bosc, chargée de mission concertation CER-TU

12h30-13h30 **Déjeuner**

COMMUNAUTÉS URBAINES DE FRANCE

30 mars 2010

Dix ans après la Loi fondatrice, quels enseignements pour construire les agglomérations durables d'aujourd'hui et de demain ? ...suite

13h30-16h00 **Table ronde n°2**

Intervenants*
Les apports des conseils de développement dans l'aide à la décision locale et dans l'animation territoriale

Retour sur expériences, points forts et écueils repérés

Echanges avec la salle

2010, étape clef pour la construction des agglomérations durables

16h00-16h45 **Table ronde n°3**

Intervenants*
Patrick Peugeot, président du Forum
Alain Even, président de l'Assemblée des Conseils économiques et sociaux régionaux de France
Les conseils de développement, acteurs d'un nouveau rapport du territoire

Mise en perspectives

Jean Fabre, ancien adjoint du PNUD, à Genève, consultant international
Echanges avec la salle

16h45-17h00 **Conclusions et feuille de route partenariale**
- Gérard Collomb, président de l'ACUF
- Présidence de la coordination nationale des Conseils de développement

En partenariat avec :



COMMUNAUTÉS URBAINES DE FRANCE

* à l'heure où ce programme est publié, la présence de certains intervenants n'est pas encore confirmée

Journée débat

Quelles contributions des conseils de développement à la construction des agglomérations ?

30 mars 2010

9 H 00—17 H 00

Caisse des Dépôts

15, quai Anatole France, Paris

En partenariat avec :



Pour toute information complémentaire

Association des communautés urbaines de France

2, rue de Villersexel - 75007 Paris

Tél. : 01.42.22.19.19 - Fax. : 01.42.22.07.80

delanoe@communautes-urbaines.com

www.communautes-urbaines.com

Quelles contributions des conseils de développement à la construction des agglomérations ?

L'Association des communautés urbaines de France et la Coordination Nationale des Conseils de Développement sont heureuses de vous inviter à la journée d'étude qu'elles organisent, en partenariat avec l'Observatoire de la Décision Publique et le soutien de la Caisse des Dépôts, sur les collaborations entre les communautés urbaines et les conseils de développement.

Depuis la création des conseils de développement en 1999, instance de débats et de propositions dont la vocation est de réfléchir à l'avenir de l'agglomération, les communautés urbaines ont organisé leur installation.

Les expériences sont très diverses, mais une certitude est aujourd'hui partagée : pour faire face aux crises et répondre aux nouveaux défis de ce 21ème siècle, la mobilisation des territoires est un véritable enjeu. Pour aborder sereinement la complexité du monde et faire les choix les mieux adaptés en situation d'incertitudes, le développement du débat public et le croisement entre différents types d'expertises constituent l'une des clefs. Dans ce domaine, les conseils de développement sont, et peuvent être plus encore, des partenaires importants pour les collectivités.

L'ACUF mettra en débat la question des coopérations existantes entre communautés urbaines et conseils de développement pour les analyser et mieux renforcer l'action locale dans chaque agglomération à l'avenir.

COUPON-REPONSE

A RENVoyer A L'ACUF AVANT LE 5 MARS 2010

PAR FAX AU 01 42 22 07 80

Monsieur / Madame :.....

Fonction :.....

Collectivité / Entreprise :.....

Courriel :.....Tél. :.....

Participera

Déjeunera

Ne participera pas

Ne déjeunera pas